

LA BARISIENNE



**LA BARISIENNE**

Société de tir  
N° FFT 12-55-279

15 rue de Rondeval  
55000 FAINS-VEEL  
Tél : 03.29.79.44.84

Mail : secretariat.labarisienne@gmail.com

**Réunion de bureau de la Société de Tir – La BARISIENNE**

**Le 26 janvier 2018 à 19h.**

**Au stand de tir 10m/18m du stade Jean Bernard.**

**COMPTE-RENDU**

Présents :

Jean FENAUX : Président  
Vincent LORCIN : Trésorier  
Aurélie RIVÉ : Secrétaire  
Laurent PUYBOUFFAT : Membre  
Jacky FOUINETEAU : Membre  
Pierre HIPPERT : Membre  
Véronique ALTHUSER : Responsable jeunes  
Roger PETREMENT : Membre  
Arnauld THIRION : Membre

Excusés :

Frédéric KIEFFER : Membre

- 1- Organisation pour le CDF à Tarbes : Le propriétaire sera contacté dans la semaine pour le point de rendez-vous afin d'avoir les clefs du gîte.  
Aucune participation financière ne sera demandée aux accompagnateurs des compétiteurs.
- 2- Challenge du club : l'invitation au challenge sera envoyée par mail à tous les licenciés.  
Un logiciel de tir sportif sera installé sur l'ordinateur du club afin d'être opérationnel le jour J.  
Un point sera fait sur les disciplines afin de préparer les récompenses (coupes et médailles).  
Il faudra prévenir la mairie que le club sera ouvert tout le weekend du challenge et demander pour qu'un élu vienne faire la remise de récompenses.  
Un verre de l'amitié sera offert après la remise de récompenses.
- 3- Plan stand de tir : Un plan pour un futur projet de stand réunifié (10m avec 25/50m) a été actualisé. Il faudra encore travailler sur les détails. Par la suite un rendez-vous sera pris avec le service des sports de la mairie de Bar Le Duc et certains élus. Une délégation du club ira leurs présenter.

- 4- Commission de discipline : Une AG extraordinaire se déroulera le 16 mars 2018 à 20h30 au stand 10m afin de procéder à l'élection d'une nouvelle commission de discipline. Un appel à la candidature sera envoyé à tous les licenciés au moins 15 jours avant et affiché aux deux stands.
  
- 5- Sécurité : Une affiche « interdit aux -14 ans licenciés et à tous les mineurs non licenciés » sera mise au stand de Vaux Le Comte. Des photos de drapeaux de sécurité seront ajoutés sur les affiches déjà existantes sur les pas de tir. Une autre affiche « interdiction de revente de munitions entre les tireurs ».
  
- 6- Divers : Une journée verte sera mise en place sur les deux stands courant printemps.